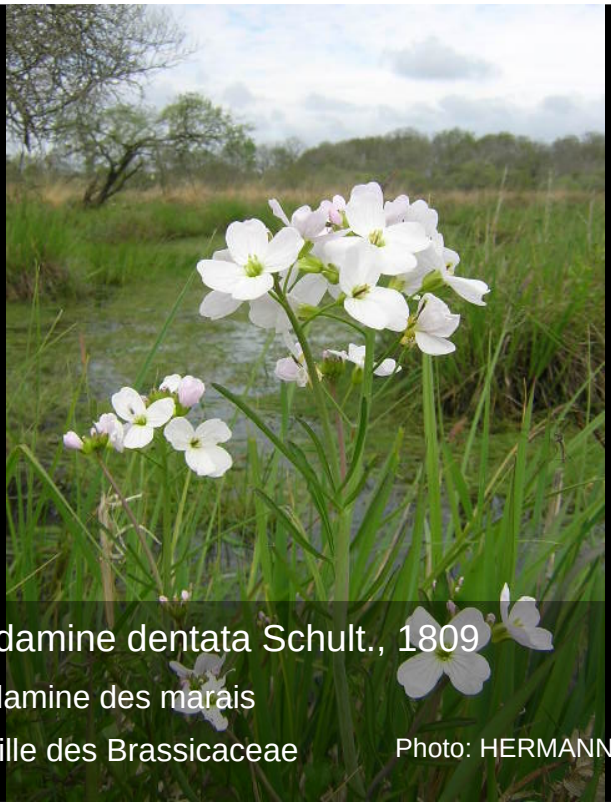

Cardamine dentata Schult., 1809

Cardamine des marais

Famille des Brassicaceae

Photo: HERMANN GUITTON - CBN BRE

Liste rouge: NE

Arrêté ZH: ✗

Statut: Indigène

Protection: sans objet

Humidité édaphique

Période optimale d'observation: J F M **A** **M** **J** J A S O N D

Description

Plante vivace, glabre à souche épaisse, courte, tronquée. Tige de 20-40 cm, simple. Feuilles inférieures lyrées, à folioles ovales-arrondies, les supérieures pennées, à segments distinctement pétiolulés, plus ou moins étroitement elliptiques, souvent décidus avant l'anthèse. Fleurs souvent blanches, parfois faiblement anthocyanées ; pétales 3 fois plus longs que le calice ; anthères jaunes ; grappe fructifère assez longue, à pédicelles étalés-dressés, un peu plus courts que les siliques. Fruit : silique étalée-dressée, étroite, à bords relevés ; graines non ailées.

Confusions possibles

Espèce très proche de *Cardamine pratensis*, qui possède des feuilles supérieures sessiles, alors que celles de *Cardamine dentata* sont distinctement pétiolulées. Contrairement à *C. pratensis*, les segments des feuilles de *C. dentata* sont souvent décidus, en raison de l'action d'un insecte parasite spécifique.

Caractères biologiques

Hémicryptophyte.

Caractères écologiques

Espèce hémisciaphile, neutrophile, hygrophile, sur substrats mésotrophes, argileux et limoneux, riches en matière organique : prairies amphibies, aulnaies, bourbiers, etc.

Végétations concernées

Cardamine dentata est présente au sein des végétations herbacées sciaphiles liées aux sources, ruisselets, suintements et parois humides, souvent intraforestières, acides à basiques, sur sols oligotrophes à mésotrophes, de l'alliance du *Caricion remotae*. La Cardamine des marais est également observée dans les roselières et magnocariçaies de l'ordre des *Phragmitetalia australis*, ainsi que dans les aulnaies-frênaies non marécageuses en bordure de rivières (*Alnenion glutinoso - incanae*).

Répartition géographique

Espèce dispersée dans le centre et le nord de la France, avec un maximum de stations en Bourgogne et dans le massif Central. On note la présence d'un noyau de populations dans le domaine méditerranéen,

le long du Rhône, mais aussi dans le domaine montagnard au nord de la Haute-Savoie. *Cardamine dentata* est sporadique dans le bassin de Seine-Normandie, avec 13 stations récentes réparties dans l'Aisne, le Val-d'Oise, la Marne, l'Yonne avec un maximum de 8 stations et la Nièvre. L'espèce n'a pas été mentionnée récemment dans les autres départements du territoire.

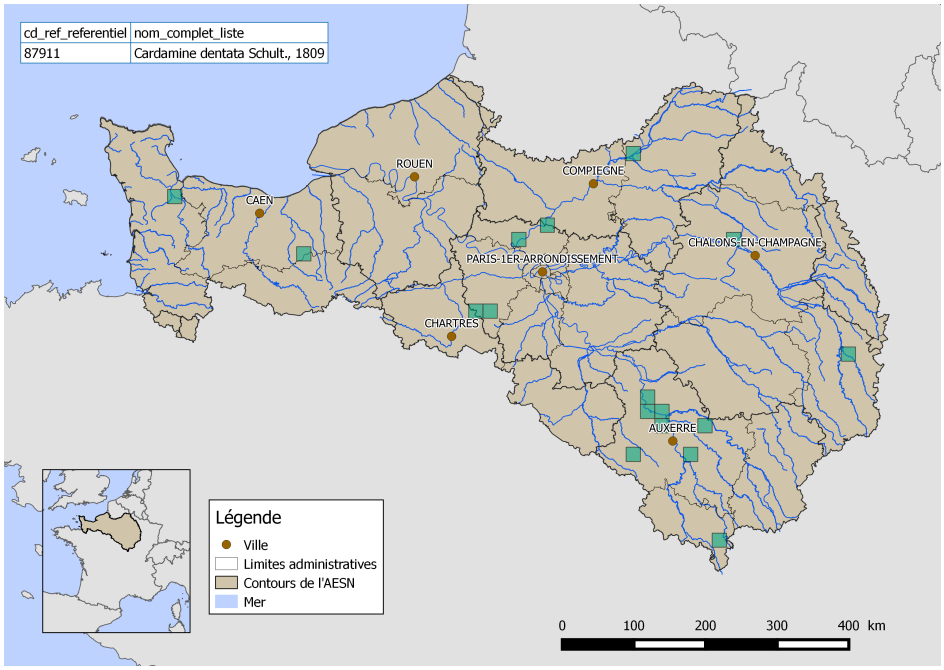

Sociabilité - Etat des populations - Menaces

La répartition et l'évaluation de la Cardamine des marais sont mal connues, mais l'espèce semble rare sur tout le territoire français : elle est menacée par la raréfaction des habitats marécageux auxquels elle est inféodée, due au drainage des zones humides, à la mise en culture, aux pollutions, etc.